**Entreprise MOI
DOSSIER 1**

**1ère étape**

*Hier soir monsieur TRIQUET a discuté avec Philippe, le chef d’atelier.*

Philippe : j’ai encore un fraiseur qui vient d’être arrêté pour 15 jours. Il a trébuché sur un tas de pièces qui venaient d’être livrées. Il s’est fait une entorse. Comment je vais le remplacer, moi ? Il faut que le travail soit rendu dans 3 semaines.

Monsieur TRIQUET : Je croyais qu’on avait dit aux gars de ranger dès qu’une livraison était faite ?

Philippe : Bien sûr qu’on l’a fait. Mais vous pensez bien que les gars ne prennent pas le temps. C’est la même chose pour les casques, les lunettes… Si je ne suis pas derrière eux, ils oublient de les porter.

Monsieur TRIQUET : Tu as un remplaçant ?

Philippe : Pensez-vous ! Je vais devoir faire appel à un intérimaire. Mais je n’ai pas le temps de lui expliquer les consignes de sécurité.

Monsieur TRIQUET : Dis donc, j’ai lu les 3 derniers rapports d’accident. C’était soit incompréhensible soit pas assez précis. Faudrait dire aux gars qu’ils doivent faire un effort pour remplir les documents.

Philippe : Comment voulez-vous qu’ils fassent. Certains savent à peine parler français et dès qu’il faut faire un effort de lecture, ils estiment qu’ils n’ont pas le temps.

Monsieur TRIQUET : Pourquoi, vous les chefs d’atelier, ne remplissez vous pas les documents ?

Philippe : Nous ne sommes pas toujours présents lorsqu’il y a un accident.

Monsieur TRIQUET : Oui, mais c’est problématique, parce que avec l’Inspection du Travail et le médecin, il faut être très précis et clair si on ne veut pas avoir d’ennuis. Déjà que notre cotisation pour les accidents du travail a augmenté de 20 % en 2 ans.

Philippe : Et puis leurs difficultés d’expression les empêchent de progresser dans leur carrière. Prenez Bora, par exemple, le type il est super compétent dans son boulot. Lorsque je lui ai proposé de suivre une formation pour utiliser une machine à commande numérique, il a refusé.

Monsieur TRIQUET : Pourquoi ? C’est dommage. On a besoin de programmeurs pour développer la société et diminuer nos coûts ! Je pense que je vais investir dans 4 machines à programmation numérique. Il me faudra bien des gars devant.

Philippe : Après 2 heures de discussion, il a finalement avoué qu’il avait trop peur de ne pas suivre en formation. Il a juste un CAP, qu’il a passé dans son pays et demande à sa femme de remplir pour lui les documents que nous lui demandons parfois.

Monsieur TRIQUET : ils sont beaucoup dans ce cas là ?

Philippe : Bah 3 ou 4 je pense. Mais c’est difficile à savoir exactement.

**2ème étape**

*La Direction des Risques Professionnelles a transmis à l’ensemble des entreprises du secteur de la métallurgie les données suivantes :*

Taux de fréquence 2014 : 22.6 %

Taux de gravité 2014 : 1.1 %

Madame TRIQUET a repris les formulaires d’accident du travail depuis 2 ans et a conçu le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Causes des accidents du travail** | **2013****Nombre d’arrêts** | **2013****Nombre de jours d’arrêt** | **2014****Nombre d’arrêts** | **2014****Nombre de jours d’arrêt** |
| Problèmes ophtalmiques | 1 | 5 | 1 | 5 |
| Problèmes auditifs | 1 | 5 | 1 | 5 |
| Chutes corporelles | 1 | 20 | 2 | 25 |
| Coupures | 7 | 30 | 10 | 32 |
| Brûlures | 3 | 20 | 5 | 24 |

Le nombre d’heures annuelles travaillées en 2013 étaient de 65 520 h. Pour l’année 2014 : 67 200 h.

**Témoignage de Monsieur Claude : programmeur numérique dans une autre entreprise**

« Je travaille dans une entreprise d’usinage. Je suis programmeur numérique, c'est-à-dire que je rentre un programme à partir des plans que m’a fournis le client sur une machine. J’installe la pièce métallique et lance la machine qui fabrique la pièce dont j’ai besoin. Je peux travailler simultanément sur 2 machines mais cela demande plus de concentration et un travail plus soutenu. Je suis le seul à exercer ce type de métier dans l’atelier.

Je vais bientôt partir à la retraite et mon patron commence à réfléchir à mon remplacement. Il a raison de s’y prendre tôt, car lorsque j’ai été absent pendant un mois pour raison de santé, il n’a pas réussi à me trouver de remplaçant. Malgré une offre diffusée à Pôle Emploi, aucun candidat ne s’est présenté. »